

ATELIER – 14h00 à 15h30

**CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE RÉGIONALE OU SUPRA-LOCALE
POUR FACILITER L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES DES COMMUNAUTÉS DU NORD
DE LA GASPÉSIE**

**POUR S'APPROPRIER CERTAINS ENJEUX DE LA
STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE D'ADAPTATION AUX
CHANGEMENT CLIMATIQUE VERT 2020 ET REVISITER LA
POLITIQUE DE SÉCURITÉ CIVILE 2014-2024, ENTRES AUTRES.**

Rôles des organismes de bassin versant selon OURANOS
Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie

Enjeux en lien avec les aléas liés aux rivières et bassins versants: inondations, pluie diluvienne, glissement de terrain...

La Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (chapitre C-6.2, ci-après Loi sur l'eau) a confirmé le rôle des organismes de gestion intégrée des bassins versants du Saint-Laurent pour faciliter la mobilisation, la concertation et le passage à l'action des citoyens et des acteurs de l'eau. L'adaptation doit être souple, adaptable régionalement, et bien intégré aux actions existantes. Les OBV doivent tendre à assurer une concertation des efforts d'adaptation en ajustant au besoin leur plan directeur de l'eau (PDE).

- Des actions pour plusieurs secteurs de la société:
CHACUN A DES RÔLES À JOUER...
- Citoyens
 - Secteur économique
 - Secteur municipal
 - Communautaire: sport et loisir, éducation, chasse et pêche, etc.
 - Organismes environnementaux
 - Les différents ministères: MSP, MDELCC, MAMOT, MFFP, MERN, MTO, MSSH, etc.



Environnement bâti , infrastructures	Santé (et sécurité) des citoyens + impacts psychosociaux des CC	Écosystèmes et services écologiques : ressource hydrique et milieu riverain, humide et aquatique	Prospérité économique
<ul style="list-style-type: none"> • <u>Les inondations, épisode de gel-dégel et la sécheresse ont des impacts sur:</u> infrastructures routières, ponts et ponceaux (bris et fermeture, S); réseau d'assainissement des eaux (débordement et surverses), prises d'eau potable, drainage et ruissellement en milieu urbain, dommages aux maisons et édifices. 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Accroissement des événements météorologiques extrêmes:</u> impact sur le bien-être et sur le niveau de stress et de tensions psychologiques ou sociales. • Défi de maintenir la continuité des services en cas de sinistres. • Prévention des accidents et pertes de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des services écosystémiques des milieux naturels fragiles aux CC (milieu riverain et milieu humide, côtes): service d'approvisionnement (eau, nourriture, etc.), service de régulation, (débits d'eau par exemple) , cycle de l'eau et cycle de formation des sols, services culturels, etc. • <u>Les ressources hydrique comme enjeu prioritaire.</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité des secteur qui dépendent des ressources naturelles et du climat.: Forêt, Agriculture, Tourisme, Chasse et pêche, Pêche commerciale et aquaculture... • Émergence de nouvelles opportunités d'affaires.
<p>ENJEU TRANSVERSAL 1: Intégrer l'adaptation aux changements climatique à l'administration publique: modulation, concertation, cohérence.</p>			
<p>ENJEU TRANSVERSAL 2: Développer les connaissances et les savoirs faire: consolider la surveillance et mieux comprendre les risques, promouvoir les bonnes pratiques</p>			
<p>ENJEU TRANSVERSAL 3: Sensibiliser et former: transfert des connaissances et savoir-faire à tous les secteurs de la société: grand public, institutions, organismes, communautés, entreprises, etc.</p>			
<p>ENJEU TRANSVERSAL 4: Aménager le territoire et gérer les risques (et sinistres) de façon à réduire les vulnérabilités: Stratégie sécurité publique, aménagement rives et littoral (PPRLPI), conservation milieux naturels, etc.</p>			

SOURCE: http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/plan_action/strategie-adaptation2013-2020.pdf

Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024 en bref	
Contexte général	<ul style="list-style-type: none"> Une augmentation et une évolution constantes des catastrophes, au Québec comme ailleurs dans le monde, sont observées depuis les années 1970. Les catastrophes entraînent des conséquences de plus en plus lourdes pour les collectivités touchées et pour l'ensemble de la société québécoise. La situation observée découle en amont d'un accroissement des risques auxquels sont confrontées les collectivités.
Portée	<ul style="list-style-type: none"> Précise les fondements, les orientations et les objectifs devant permettre d'assurer, à tous les niveaux, une meilleure gestion des risques et des catastrophes. Cherche à favoriser la consolidation, l'optimisation et la bonification des efforts et des ressources consacrés à la sécurité civile afin de prévenir les décès et les blessures et de limiter les coûts socio-économiques toujours plus importants associés aux sinistres. Établit un cadre d'action commun à l'ensemble des acteurs à partir duquel seront déployées, d'ici 2024, les mesures qui permettront d'accroître la résilience des collectivités québécoises aux catastrophes.
Vision	Une société québécoise plus résiliente aux catastrophes
Acteurs de la société québécoise interpellés	<ul style="list-style-type: none"> Les citoyens Les organisations et les entreprises de la société civile Les municipalités locales et régionales ainsi que les agglomérations Les ministères et les organismes gouvernementaux ainsi que les réseaux et les établissements publics et parapublics
Fondements sur lesquels s'appuie la Politique québécoise de sécurité civile	
<p>1. La sécurité civile constitue une responsabilité partagée qui requiert la prise en compte de facteurs et de considérations multiples ainsi que la réalisation d'un large éventail de mesures. Sa mise en œuvre se traduit dans l'application des énoncés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> toute personne physique ou morale doit faire preuve de prévoyance et de prudence à l'égard des aléas potentiels et des risques connus présents dans son environnement; les citoyens, les municipalités et les entreprises sont les premiers acteurs responsables d'agir à l'égard de leur sécurité, de celle de leurs biens et de celle des activités qu'ils exercent; les organisations communautaires et les bénévoles apportent une contribution essentielle en matière de sécurité civile; les organisations publiques et privées fournissant des services d'utilités publiques essentielles à la vie ont un rôle clé dans le bien-être et la sécurité de la population; sous la coordination du ministère de la Sécurité publique, le gouvernement collabore avec les municipalités et les autres partenaires et assume un rôle important dans la gestion des risques et des catastrophes ayant une portée nationale. <p>2. La sécurité civile doit être abordée selon un approche globale et intégrée reposant sur la prise en compte de tous les aléas, l'adoption de mesures couvrant les quatre dimensions de la sécurité civile et la réalisation d'actions concertées de tous les acteurs à tous les niveaux. Cette approche est soutenue par les énoncés suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'adoption d'une approche de gestion des risques de sinistre misant sur l'amélioration continue doit être privilégiée; les actions mises en place doivent d'abord chercher à agir en amont des catastrophes pour tenter de les éviter ou de les atténuer si possible et se préparer à répondre à ces situations; l'établissement et la coordination des mesures doivent être effectués en s'assurant de leur cohérence et de leur complémentarité les unes par rapport aux autres; la solidarité et l'entraide dans la gestion des risques et la réponse aux sinistres doivent être encouragées; le choix des mesures doit être guidé par des valeurs de rigueur, de transparence, de responsabilité, de durabilité et de partenariat. 	
Orientations et objectifs établis	
1. Consolider le système québécois de sécurité civile	2. Améliorer la connaissance des risques
<ol style="list-style-type: none"> Responsabiliser tous les acteurs de la société à l'égard des risques et des catastrophes et susciter leur engagement Mobiliser les ressources requises pour la gestion des risques et des catastrophes et en optimiser l'utilisation Améliorer la coordination et la concertation des intervenants en sécurité civile Intégrer les préoccupations relatives aux risques et aux catastrophes dans les politiques, les programmes ainsi que dans la gestion courante des organisations Favoriser le développement d'une vision de la sécurité civile et d'une approche méthodologique communes 	<ol style="list-style-type: none"> Documenter les circonstances et les conséquences des catastrophes et constituer des historiques des événements passés Développer la connaissance des aléas auxquels le Québec est exposé Déterminer, en tenant compte des aléas identifiés, les principaux éléments exposés et leur vulnérabilité Établir les enjeux sociaux associés aux risques émergents et à leur évolution Développer l'expertise et les méthodes d'appréciation des risques
3. Accroître le partage d'information et le développement des compétences	4. Recourir en priorité à la prévention
<ol style="list-style-type: none"> Accroître la communication avec les communautés sur les risques, les mesures prises pour en assurer la gestion et les consignes à suivre lors des catastrophes Consolider et mettre en réseau les systèmes d'information et de veille stratégique Développer le savoir et les compétences de tous les intervenants en sécurité civile Intensifier la recherche et le développement liés à la gestion des risques et des catastrophes et promouvoir l'innovation Reconnaître et diffuser les bonnes pratiques, réaliser des retours d'expérience et en tirer les enseignements appropriés 	<ol style="list-style-type: none"> Assurer un aménagement et un développement durables du territoire tenant compte des risques présents ou potentiels Établir des systèmes de surveillance, d'anticipation, de prévention et d'alerte précoce Réduire les risques à la source et développer les programmes d'inspection et d'entretien Accroître la résilience des systèmes essentiels et protéger les actifs clés des collectivités Réduire la vulnérabilité aux aléas dont la fréquence et l'intensité sont susceptibles de s'accroître sous l'effet des changements climatiques
5. Renforcer la capacité de réponse aux catastrophes	
	<ol style="list-style-type: none"> Disposer d'une préparation permettant d'intervenir adéquatement lors de toute catastrophe Assurer la continuité des activités des entreprises et des organisations Prévoir des mesures favorisant un rétablissement rapide et efficace à la suite d'une catastrophe Planifier la reconstruction à la suite d'une catastrophe dans la perspective de réduire les risques et d'assurer un développement durable Valider la fonctionnalité des mesures de préparation et en assurer le suivi et la révision périodique
Mise en œuvre	<p>Plan d'action national</p> <ul style="list-style-type: none"> Un plan d'action national et des indicateurs de performance seront établis par l'Organisation de la sécurité civile du Québec, sous la coordination du ministère de la Sécurité publique. Les organisations régionales de la sécurité civile seront mises à contribution. Avant sa mise en œuvre, le plan d'action national sera soumis au Comité de sécurité civile du Québec pour approbation. <p>Mécanismes de suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> Production en 2019 d'un rapport intermédiaire de mise en œuvre élaboré par l'Organisation de la sécurité civile du Québec, dressant l'état de la situation pour tous les acteurs de la société québécoise Production suivant l'échéance de 2024 d'un rapport final de mise en œuvre de la Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024, élaboré par l'Organisation de la sécurité civile du Québec

Cadre d'action en matière de sécurité civile

2014
2019
2024

ORGANISATION DE LA SALLE

▶ La salle est divisée en 4 groupes distincts selon les 4 enjeux liés aux changements climatiques

- ▶ Environnement bâti et infrastructures
- ▶ Écosystèmes et espèces
- ▶ Santé et sécurité des citoyens
- ▶ Économie

Différents types de solutions :

- ✓ **Physique et structurelles** : ingénierie, technologie, basée sur les écosystèmes
- ✓ **Leviers institutionnels** : plans d'adaptation, guides et normes, outils économiques et financiers
- ✓ **Le savoir et l'information** : outils d'information, savoirs locaux et traditionnels, sensibilisation

▶ Pour chaque groupe, on retrouve au mur une série de 6 grandes feuilles papiers avec le titre de l'enjeu.

- ▶ Feuille 1 : Activités d'acquisition de connaissances
- ▶ Feuille 2 : Activités de formation et sensibilisation
- ▶ Feuille 3 : Activités liées à l'aménagement et à la prévention des risques
- ▶ Feuille 4 : Activités liées à l'intégration des changements climatiques dans l'administration publique et les communautés
- ▶ Feuilles 5 et 6 : AUTRES



DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

14h00 à 15h00 – 3 rondes d'ateliers en sous-groupe

- Les participants sont invités à se diviser en 4 groupes. Il y aura 3 rondes de réflexions de 20 minutes chaque.
- Les participants devront changer de groupe après 20 minutes, sans garder nécessairement les mêmes groupes. L'important est que chacun passe par 3 enjeux.
- Une feuille de route est disponible sur chaque table. Des questions seront proposées pour nourrir les discussions et les participants pourront proposer des actions ou des solutions en lien avec les questions.
- Les groupes s'auto-animent avec l'aide des employés du CENG qui vont faire le tour des tables.
- On inscrit des solutions ou idées d'actions sur un carton et la colle sur l'affiche selon le type d'action. Au début, on peut allouer un temps de réflexion pour permettre aux participants d'écrire individuellement une action et la présenter au groupe, en discuter, la compléter et la valider avant de la coller sur l'affiche.
- Lors de la 2e et 3e ronde, les participants peuvent compléter les actions précédemment affichée en ajoutant une feuille de commentaire à côté. Ou mettre de nouvelles actions.

Chaque solution devrait inclure :

- Numéro de la question
- Description de l'action.
- Endroits prioritaires pour la réalisation de l'action
- Partenaires à impliquer dans l'action et \$
- Autres commentaires au besoin.

15h00 à 15h30 PLÉNIÈRE ET PRIORISATION

15 minutes

- Une fois que les participants ont participé à trois tables, on remet les gens en grand groupe et l'animatrice fera un résumé des 4 grands posters – en réalisant des liens entre les actions au besoin.
- On invite les participants à faire des commentaires au besoin.

10 minutes

- On invite chaque participant à coller 5 pastilles de couleurs sur les actions qui leur semble prioritaires ou intéressantes!

5 minutes

- Conclusions de l'atelier

LA SUITE DES CHOSES...

- ✓ Validation des conclusions du Forum par la **Table de concertation** du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie.
- ✓ Validation et envoi d'un **Engagement au PACTE DE PARIS sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques** qui sera déposé à la Conférence des Nations-Unis sur les changements climatiques COP 21.